HISTOIRE DE LA LANGUE LATINE

Tu as traduit un texte latin du XVII^e siècle tout comme, l'an passé, tu avais traduit des phrases de Plaute, auteur du siècle ACN. En plus de 2000 ans, la langue latine a bien sûr énormément évolué, même si les extraits sélectionnés dans ce cours sont toujours rédigés en latin dit « classique ».

A. L'ORIGINE DU LATIN

Le latin est une langue d'origine indo-européenne qui était parlée par les habitants du **Latium**, région au centre de la botte italienne, aux alentours de Rome. Toute langue subit l'influence d'autres langues, généralement celles parlées par les voisins (le français est une langue résultant notamment de l'influence des Germains sur le latin; le français canadien comporte de nombreuses tournures anglophones; etc.); le latin antique ne fait pas exception et a subi l'influence d'autres parlers indo-européens ainsi que de la langue étrusque.

À partir du III^e siècle ACN, le territoire romain ne cesse de s'étendre en Europe (centrale et de l'est) et en Afrique du nord. Les soldats romains imposent leur langue sur tout le territoire et le latin devient une langue incontournable du monde antique. Sous l'Empire romain, il est même la seule langue autorisée en matière de droit, d'administration et d'armée.

B. PLUSIEURS LATINS...

Bien sûr, une langue utilisée pendant plus de 2500 ans¹ n'a cessé d'évoluer et, selon les époques et les contextes, on dénombre de nombreuses variantes de la langue latine, certaines restant plus remarquables que les autres.

| 1. <u>Latin vulgaire / Latin littéraire</u> |
|---|
| Quelle différence y a-t-il entre la phrase française « T'as pas vu ce film ? » et « N'as-tu pas vu ce |
| film?»? |
| |
| Si tu devais attribuer une des deux phrases au registre du français oral et une autre à celui du français |
| écrit, quel choix ferais-tu ? |
| |
| En latin aussi, il existe une distinction entre le latin oral, dit « vulgaire » (de <i>vulgus, i,</i> « la foule, le peuple ») et le latin écrit, dit littéraire. |
| À ton avis, lequel de ces deux latins est celui que tu apprends à l'école ? Donne deux arguments justifiant ton choix. |
| Le latin enseigné à l'école est le latin : |
| 1) |
| |
| 2) |
| |
| |

En français comme en latin, il existe donc plusieurs registres de langue, chacun ayant ses propres règles de grammaire et d'orthographe. S'il est facile de comparer ces deux registres en français, cela reste bien

¹ Les premières traces de latin figureraient sur la <u>fibule de Préneste</u> (≈ 600ACN) et le latin est resté la langue officielle des thèses de doctorat scientifiques jusqu'au XIX^e siècle.

plus difficile pour le latin, puisque nous n'avons aucun enregistrement du latin tel qu'il était parlé dans l'Antiquité.

Toutefois, nous avons quelques indices de ce à quoi pouvait ressembler le latin vulgaire, notamment grâce à deux sources tout à faire distinctes.

Dans quelles situations une langue telle qu'elle est utilisée oralement peut se retrouver sous une forme écrite qui aurait été conservée deux mille ans durant ?

- 1) Au (surtout de la comédie) est de figurer des situations quotidiennes et les personnages utilisent donc un langage plutôt parlé que littéraire.
- 2) Sur des dessinés sur les murs d'anciennes demeures, comme ce fut le cas notamment à Pompéi.

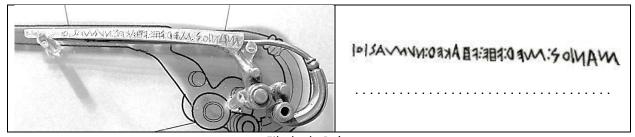
NB: le latin vulgaire est souvent confondu avec le latin tardif (ou bas latin) que nous verrons au point suivant.

2. Latin archaïque / Latin classique / Latin tardif / Latin médiéval

Le latin des origines est appelé <u>latin archaïque</u>. S'il est très proche du latin étudié aujourd'hui, quelques différences sont remarquables, notamment, pour la deuxième déclinaison, le fait que le nominatif singulier en –us et l'accusatif singulier en –um étaient alors en –os et en –om.

Comme nous l'avons vu, la première trace de latin écrit se trouve sur la fibule de Préneste dont voici une reproduction. Les fibules étaient courantes dans l'Antiquité, il s'agissait d'une sorte d'agrafe métallique destinée à attacher l'extrémité d'un vêtement.

Sachant que le latin s'écrivait alors de droite à gauche, que le rectangle barré de deux traits est un H et que les « : » servaient de séparation entre les mots, retranscris-la dans le bon sens en alphabet moderne.

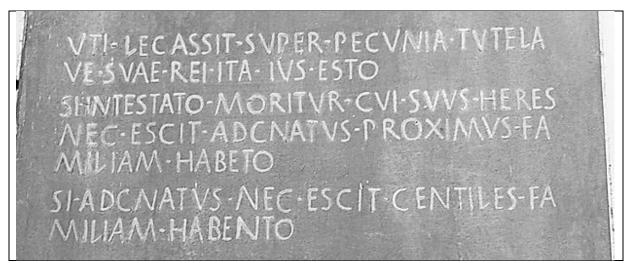


Fibule de Préneste

| re | | | | l'artisant classique | • | Numérius. | Comment |
|----|--|------|------|-------------------------|------|-----------|---------|
| | | | | | | | |

Néanmoins, la fibule de Préneste est un cas d'archéologie exceptionnel et la source la plus importante de cet état de langue n'apparaîtra que deux siècles plus tard. Il s'agit de la **Loi des XII tables**, un ensemble de lois datant de 450 ACN et rédigées sur douze tablettes ; celles-ci seront vues plus en détail l'an prochain.

Nous découvrirons par exemple que, en droit romain, lorsqu'un accusé ne se présente pas, la procédure civile consister à venir harceler l'adversaire devant sa maison trois jours durant ou, que en dernier refuge en cas de dette non remboursée, la sentence était la découpe en morceaux...



Reproduction d'une des tablettes de la Loi des XII tables

Aux I^{ers} siècles ACN et PCN, la littérature latine atteint son âge d'or, le latin est particulièrement stylisé et respecte des règles de grammaire claires et adoptées par tous : ce latin est le <u>latin classique</u>, celui étudié aujourd'hui à l'école. Il est représenté par des auteurs tels que César, Salluste ou Tite-Live, mais aussi et surtout par **Cicéron**, l'un des écrivains les plus importants de l'époque, notamment à l'origine d'un ouvrage de grammaire sur la langue latine.

Suivent ensuite les <u>latins tardif et médiéval</u>. S'il est difficile de différencier les deux en quelques lignes, il est intéressant de noter que ceux-ci sont directement à l'origine de notre langue française. Effectivement, le latin tardif se caractérise par la disparition des désinences (la forme accusative restant la seule employée), la suppression du genre « neutre », l'apparition des articles définis, et encore bien d'autres phénomènes. Ce latin évoluera si bien qu'en 842, le **serment de Strasbourg** est le premier texte écrit en roman (une version primitive du français) et non plus en latin.

Producer dest de en a une inquancer saur es poder medunax sus festuarques cost monfradro karlo ex en ad cudha a en cad huna cosa sum om petres son sudra salvar dest. In o qued il makro su fazar establudher nul placed mequa prindre que moon quel este monfradro karlo en damno so a la costa monfradro poplosso. Karolus condisca langua sie se esdo uerta restamisen.

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in ajudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il me altresi fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

Extrait des serments de Strasbourg

| Ce texte est un accord entre Charles le Chauve et Louis le Germanique contre les velléités impérialistes de Lothaire Ier. « Traduis » en français le passage mis en gras ci-dessus. | | | | | | | | | | | | | | | S | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|------|--|--|
| | ٠. | | | | | | | | | | | | | • | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |